

Plan de reprise des élèves de 6^e et de 5^e au collège Paul Eluard à partir du 18 mai 2020

Suite au processus de déconfinement scolaire annoncé par le président de la République, le premier ministre a précisé le 28 avril devant la représentation nationale le cadre de cette progressivité.

L'objectif est d'abord de garantir des conditions de santé et de sécurité grâce à un protocole sanitaire très strict qui conditionne l'ouverture de chaque établissement scolaire. C'est pourquoi l'accueil des élèves se fera de façon progressive selon des principes nationaux pour sa mise en œuvre.

La réouverture des classes est progressive et un examen de la situation fin mai permettra de déterminer la possibilité d'étendre la réouverture progressive des collèges et des lycées. Au collège Paul Eluard, les élèves de 6^e et de 5^e seront accueillis selon ces principes à partir du lundi 18 mai, par groupe de 12 élèves.

Rappel des fondamentaux :

- Maintenir la distanciation physique
- Appliquer les gestes barrière (lavage des mains, port du masque, ventilation des salles)
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer la désinfection des locaux et matériels
- Former, informer et communiquer.

Dès la rentrée du 18 mai, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves et des kits de communication seront fournis à cet effet.

Ce plan de reprise reprend les points du protocole sanitaire national et le respect de chaque article est obligatoire.

Entrées et sorties du collège :

- L'accueil au collège se fera par les 2 portillons et les élèves attendront distancés de 1 mètre par un marquage au sol sur le trottoir. Le début des cours se fera de manière échelonnée : certains élèves commenceront à 8H et d'autres à 9H et dans certains cas ils finiront leur journée à 14H30 ou à 15H30 : il n'y aura pas de récréation l'après midi. Les sorties s'effectueront également de façon échelonnée.
- Dès leur entrée au collège, ils se rendront dans le hall et devront aller se laver les mains dans les toilettes avant de se rendre directement dans leurs salles de classe où le professeur les accueillera.

Conditions d'accueil et circulation des élèves :

- Les élèves de 5^e auront cours dans l'aile Nord du collège dans les salles du 1^{er} étage et les élèves de 6^e auront cours au 1^{er} étage de l'aile sud. Une salle sera attribuée à un groupe et les élèves resteront toujours à la même place.

Les salles seront aménagées pour respecter la distanciation préconisée. Dans un premier temps les salles spécialisées ne seront pas utilisées (technologie, physiques etc...)

- Les horaires de votre enfant vous seront communiqués dès que possible, les horaires seront allégés par rapport à une journée habituelle. Il n'y aura pas cours le mercredi 20 mai afin de permettre aux équipes de réajuster les conditions d'accueil et les emplois du temps.
- Dans chaque salle utilisée, un « kit de désinfection » sera à disposition des enseignants et des professeurs. Il sera composé d'un gel hydroalcoolique, de lingettes désinfectantes ainsi que d'une poubelle avec un couvercle.
- La circulation des élèves se fera par un escalier pour la montée dans les salles et un autre pour la descente. Ces sens de circulation seront matérialisés par une signalétique.
- Afin d'éviter au maximum les points de contact, les portes resteront ouvertes.

Conditions pendant les récréations :

- Les temps de récréation seront échelonnés pour éviter les croisements d'élèves, et ils seront accompagnés par leurs enseignants puis pris en charge par les assistants d'éducation.
- L'accès aux toilettes se fera dans le respect de la distanciation : un élève à la fois en respectant le mètre de distanciation (marquage au sol) pendant l'attente.
- Lors des récréations le personnel veillera au respect de la distanciation physique et au port effectif du masque.
- Les jeux de contact et de ballon seront proscrits ainsi que tout ce qui implique des échanges d'objets
- Les bancs et l'accès aux casiers seront neutralisés : les affaires scolaires qui sont dans les casiers seront déposées dans une salle pour que les élèves puissent les récupérer accompagnés d'un adulte.

La demi-pension sera ré-ouverte selon les modalités suivantes :

- Tous les élèves (DP et externes) et les personnels pourront déjeuner au restaurant scolaire, sous réserve de se signaler une semaine avant. Ce délai est nécessaire pour prévoir le nombre de repas à préparer et les commandes à passer.
- Le chef de cuisine et son équipe prépareront chaque jour un menu unique (entrée / plat / laitage / dessert) qui sera servi dans un plateau à usage unique avec de la vaisselle jetable. Il s'agira d'un repas froid.
- Eau et pain : la fontaine d'eau sera inaccessible. Il est souhaitable que chaque élève apporte sa propre gourde déjà remplie. En cas d'impossibilité, un service d'eau sera assuré par le personnel de surveillance dans des gobelets jetables. Pour le pain, il sera donné sur le plateau, quantité variable en fonction du menu, les élèves pourront avoir du « rab » sur demande au personnel de surveillance qui leur distribuera en respectant les règles d'hygiène (pince).
- Pour les élèves, le repas sera facturé 3.80 euros (prix d'un repas élève au ticket). Les élèves DP seront exonérés du forfait du 3^{ème} trimestre. Il n'y aura pas de vente de ticket élèves. Une facture sera établie en fin de trimestre en fonction des jours de présence-au-collège.
- La salle de restaurant sera aménagée selon les préconisations du conseil départemental, dans le respect des règles de distanciation. Aucun déplacement d'élèves ne se fera dans le réfectoire.

- L'accès au restaurant scolaire se fera par le 1^{er} étage du couloir près de la passerelle et il se fera de façon échelonnée, après lavage des mains et dans le respect des règles de distanciation.
- Le nettoyage et désinfection du réfectoire et du mobilier sera assurée chaque jour avant l'arrivée des élèves.
- A la fin du repas, le départ de l'élève se fera sur autorisation du personnel de surveillance présent. La place occupée sera nettoyée et désinfectée avant d'être réattribuée à un autre élève.
- Le reste de la pause méridienne les élèves pourront être accueillis dans une salle pour visionner un film ou participer à une autre activité (à déterminer avec les enseignants et les assistants d'éducation).

Moyens mis en œuvre dans l'apparition de symptômes et procédure de gestion d'un cas de Covid : voir annexe 1 document ARS joint

Avant toute chose, il est rappelé aux familles de surveiller l'apparition de symptômes et qu'une prise de température quotidienne avant le départ de l'enfant au collège est vivement recommandée car elle doit être inférieure à 37.8°.

Nettoyage et désinfection :

Les espaces utilisés seront nettoyés et désinfectés quotidiennement (salles de classe, toilettes...) avec des produits d'entretien répondant aux normes virucides (EN14476) et pluri-quotidiennement pour les points de contacts (de type : poignées de porte, interrupteurs etc....)

Les salles de cours seront également aérées plusieurs fois par jour notamment sur le temps de la pause méridienne.

Equipements :

Les agents du département seront équipés de masques attribués par le conseil départemental (masques lavables 50 fois).

Les personnels seront équipés de masques fournis par le Rectorat.

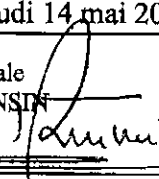
Les élèves seront équipés de masques fournis par le conseil départemental et le Rectorat.

Le port du masque est obligatoire pour les collégiens et pour les personnels, notamment dans les salles de classe, pendant la circulation au sein de l'établissement ou encore pendant la récréation. Il est recommandé pour toutes les autres situations.

L'enseignement de l'EPS : voir protocole EPS et AS en annexe 2.

Ce plan de reprise a été adopté au conseil d'administration extraordinaire le jeudi 14 mai 2020.

La Principale
Isabelle RONSIER



Merci de bien vouloir signer ce plan de reprise

Je(nous) soussigné(e)(s) Mme M.

responsable(s) de

l'élève

en classe de :

déclare(ons) avoir pris connaissance

du plan de reprise du collège Paul Eluard à compter du lundi 18 mai 2020 ainsi que de ses annexes.

A

, le

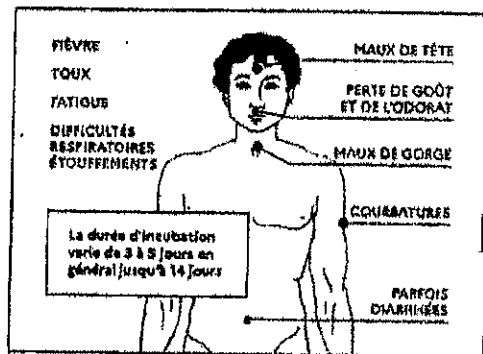
Signature :

Que faire en cas d'apparition de symptômes évocateurs du covid-19 chez un élève ?

Protocole pour les directeurs d'écoles, les IEN et les
responsables d'EPLÉ

Version 9 mai 2020

❖ Conduite à tenir immédiate



- Isoler l'élève et lui faire mettre un masque (si possible selon son âge). L'isolement est mis en œuvre en prenant en compte les possibilités de surveillance de l'élève.
- Appeler ses parents pour leur demander de venir le chercher sans délai en respectant mesures barrières
- Rappeler aux parents la procédure à mettre en œuvre (éviter contacts et appel médecin traitant ou 116-117).
- Au moindre doute contacter le médecin EN de secteur.

En cas de signes inquiétants, notamment difficultés respiratoires, signes d'étouffement appeler le 15 ou le 112

❖ Nettoyage des locaux

Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

❖ Contacter le médecin de l'Education nationale du secteur¹

Le médecin scolaire de secteur apportera son expertise pour :

- L'identification des cas contacts à risque des cas de covid-19 confirmés ou probables
- L'appui à l'information des parents d'élèves et des personnels,
- Des conseils éventuels par rapport aux locaux et matériels.

Pour ce faire, le médecin scolaire disposera d'une procédure validée par l'Agence régionale de santé.

¹ Pour les secteurs sans médecins, se référer au listing des médecins identifiés pour la crise sanitaire ou contactez le médecin conseiller technique.

Que faire en cas d'apparition de symptômes évocateurs du covid-19 chez un élève ?

Protocole pour les directeurs d'écoles, les IEN et les
responsables d'EPL

Version 9 mai 2020

En cas de difficulté pour joindre le médecin de votre secteur, contacter le médecin conseiller technique :

- ✓ Dr Raphaëlle Pasquier, MCT auprès de l'IA-DASEN de l'Eure : medecin.scolaire27@ac-rouen.fr ou contactez Dr Claire Baude
- ✓ Dr Lucile Bruyère, MCT auprès de l'IA-DASEN de Seine-Maritime : lucile.bruyere@ac-normandie.fr ; Tel : 06 23 47 08 68
- ✓ Dr Sylvie Vial, MCT périmètre de Caen : medecin-eleves@ac-caen.fr ; Tel 02 31 30 17 97 ou 06 62 81 37 34
- ✓ Dr Claire Baude, MCTR Rouen : claire.baude@ac-normandie.fr ; Tel : 06 35 48 02 51

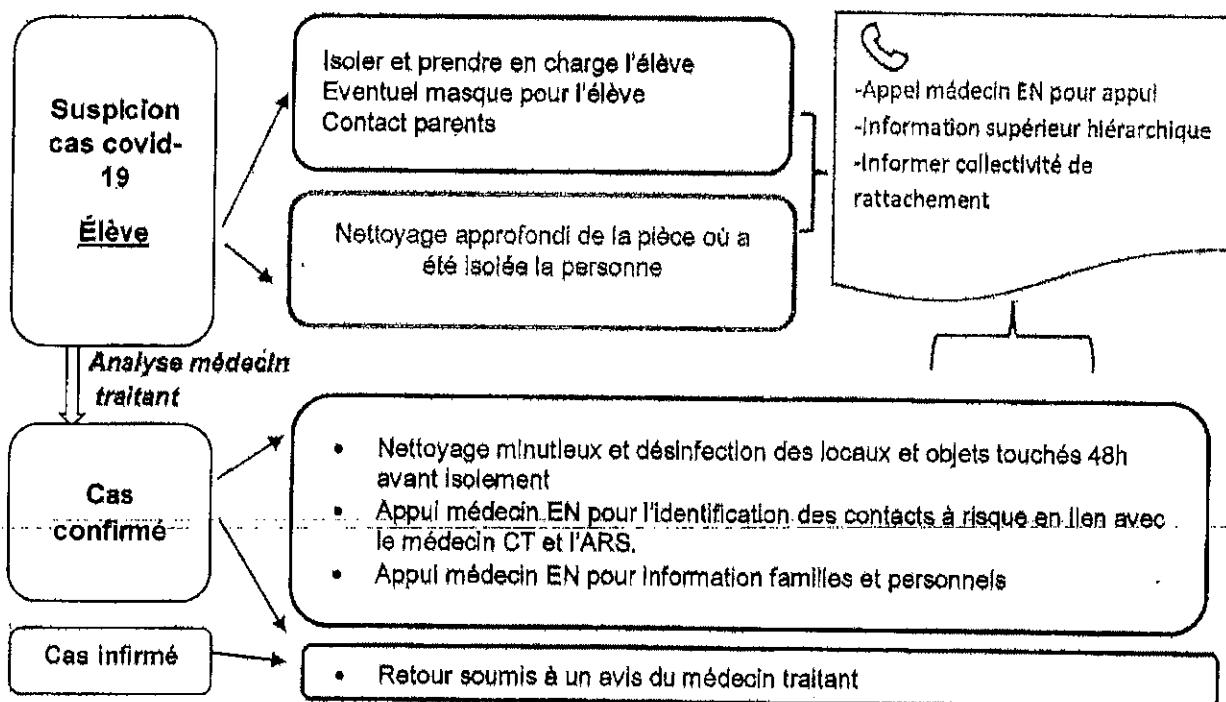
❖ Si le cas est confirmé

- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Mise en œuvre du protocole sanitaire cas suspect en lien avec l'ARS.

❖ Dans tous les cas :

- Retour en classe de l'élève soumis à un avis du médecin traitant.

❖ Synthèse



Annexe 2

Protocole EPS et AS (rédigé en lien avec la lettre de l'inspection pédagogique régionale d'EPS N°2 du 12 mai 2020)

I Emploi du temps des Professeurs.

A : Sur une séquence de deux heures

On propose un temps de préparation et de désinfection sans les élèves pour répondre aux exigences sanitaires et un temps de pratique

- **Temps de préparation**

1 heure pour préparer pour la séance, pour désinfecter le matériel et pour le ranger

- Local pour entreposer le matériel

Actuellement notre local n'est pas adapté pour entreposer, donner et récupérer le matériel en toute sécurité.

L'utilisation des vestiaires EPS est à proscrire pour répondre aux exigences sanitaires. Le contrôle (déplacements et distanciation sociale) des élèves sera plus facile.

- **Temps de pratique**

1 heure de séance sur site (la cour ou le stade ou le hall)

II La prise en main

Le professeur d'EPS ira chercher les élèves dans leur classe et les accompagnera se laver les mains avant la pratique.

Il n'y aura pas de vestiaire.

Les élèves arriveront en portant le masque, en tenue de sport et avec une bouteille d'eau ou une gourde.

Les déplacements se feront dans le sens de circulation du collège en respectant la distanciation sociale pour éviter tous les croisements. Des repères au sol pourront indiquer le lieu d'attente pour chaque élève.

La prise du matériel

Le matériel aura été désinfecté au préalable par le professeur EPS. Il sera entreposé dans un local facile d'accès (vestiaire EPS) pour sa distribution, son rangement et permettre au professeur un contrôle des déplacements. Chaque élève viendra chercher son matériel, seul, après avoir été appelé par le professeur et ira se placer dans une zone d'attente. Il gardera son matériel jusqu'à la fin de la séance.

Retour du matériel avec la présence d'un assistant d'éducation.

Le professeur appellera l'élève qui lui remettra le matériel. Après s'être désinfecté les mains, le professeur désinfectera et stockera le matériel dans le local. L'élève ira se laver les mains à l'endroit prévu par l'établissement en présence d'un assistant d'éducation et se positionnera dans une zone d'attente (la cour) en respectant de la distanciation sociale. Le professeur ramènera les élèves dans leur classe ou en récréation

Déplacement des élèves sur site (Hall / Stade/ Cour)

Il se fera en respectant le sens de circulation du collège avec le port du masque et à distanciation sociale

La pratique se fera toujours en respectant la **distanciation sportive** (2 m de côté et 10m avant arrière)

Chaque élève aura sa zone de pratique. Il sera seul. Il ne pourra pas en sortir.

Quand il sera en activité physique, le professeur invitera l'élève à retirer son masque ou non selon choix si la distanciation physique est respectée.

Quand il sera en phase de récupération, d'observation ou de rotation vers une autre zone, il devra remettre son masque.

Pour éviter les croisements, tous les déplacements se feront en même temps, dans le même sens pour aller dans une nouvelle zone de travail au signal du professeur.

Retour au collège

Il se fera en respectant la distanciation sociale, avec le port du masque et avec son matériel.

Il faudra prévoir un masque supplémentaire pour les cours d'EPS

- Pour les élèves asthmatiques, diabétiques ou sous traitements, le professeur devra adapter son contenu au différentes problématiques, avoir son portable et une trousse à pharmacie en cas de besoin

APSA possibles :

- * Athlétisme (vitesse, course relais sans contact et lancer)
- * Parcours de manipulation de ballons (mains ou pieds)
- * Kata (karaté ou boxe) : mouvements dans le vide.
- * VTT parcours (vélo personnel)
- * Préparation physique générale

En prévision de l'ouverture du gymnase Guymier : Badminton

*En cas de pluie, une classe ira en salle et l'autre restera dans le hall

Association sportive :

Aujourd'hui, l'équipe Pédagogique EPS fait le choix de ne pas assurer la pratique sportive au sien de l'AS pour des raisons de sécurité sanitaire. (Incertitude de l'effectif, lieu de pratique, désinfection)

Cette position pourra changer si les conditions d'accueil évoluent